

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION n° : 2021/061

*Réunion du Mardi 29 juin 2021 à 19h00*  
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 21/06/2021

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 21/06/2021

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. pascal COLSON, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Benoît LAIS, Mme LAMPSON-GUEILLIOT Nadège, Mme Gisèle LAROCHE, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN, M. Johnny PREVOT, M. Hubert RENOLLET, Mme Magali ROGER.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Frédéric COURVOISIER ayant donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Barbara CORNEVIN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude BERGERY et Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir à Mme Françoise PAYEN.

Secrétaire de séance : Mme Gisèle LAROCHE

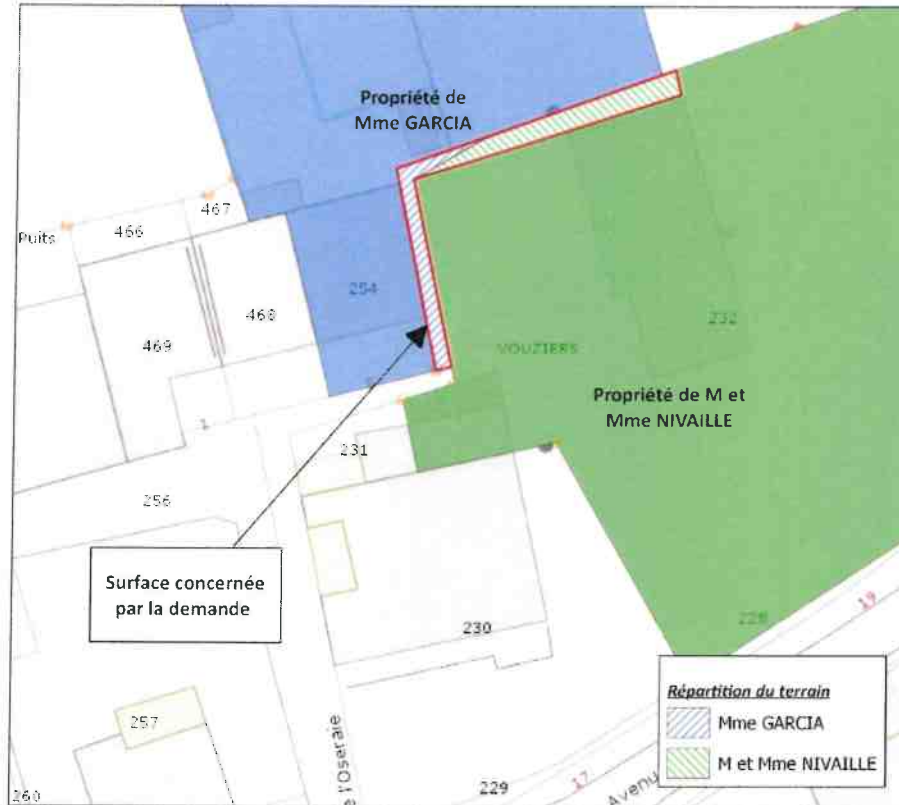
Objet : Vente d'une partie du domaine public à VOUZIERS (Vrizy)

Vu le souhait de M. et Mme NIVAILLE et de Mme GARCIA, domiciliés respectivement au 19 rue de Rouya et au 3 impasse de l'Oseraie (Vrizy) à Vouziers, d'acquérir une partie du domaine public d'une surface cadastrale d'environ 80 m<sup>2</sup>, qui jouxte leurs propriétés.

Vu l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 02/04/2021 qui a déterminé la valeur vénale de cette parcelle à 5€ du m<sup>2</sup>.

Vu la proposition de la mairie à M. et Mme NIVAILLE et à Mme GARCIA de leur vendre ce terrain au prix de 5€ du m<sup>2</sup>.

Considérant que l'ensemble des demandeurs ont accepté l'offre.



Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à hauteur de 27 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. Olivier GODART) :

- De PRONONCER le déclassement du domaine public de la surface hachurée sur le plan ci-dessus et de l'intégrer au domaine privé communal.
- D'AUTORISER la vente :
  - o à M. et Mme NIVAILLE François de la surface intégrée au domaine privé communal située impasse de l'Oseraie (Vrizy), classée en zone UB du PLU, au prix de 5 € du m<sup>2</sup>; les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur.
  - o à Mme GARCIA Dominique de la surface intégrée au domaine privé communal située impasse de l'Oseraie (Vrizy), classée en zone UB du PLU, au prix de 5 € du m<sup>2</sup>; les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur.
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

Fait en mairie le 02/07/2021  
Le Maire

Yann DUGARD



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : 5 JUIL 2021  
Et de sa publication ou notification le : 5 JUIL 2021